Association Nationale de Retraités

Groupe Bouches du Rhône

Bulletin N°73

Janvier 2021

Bulletin semestriel édité

par les retraités du groupe ANR des Bouches du Rhône

Directeur de la publication :

Bernard Lapuerta

Chargée d'édition :

Lucette Bigorgne

Impression :

ESSOR Publicité

1565 route de la légion

13400 Aubagne

ANR

71 avenue Camille Pelletan

13003 Marseille

Tel : 04 91 50 26 26

Courriel :

anr13@wanadoo.fr

Site Internet :

www.anr13.org

Sommaire

Le Mot du Président ..... *page 3*

Reportages Voyages ..... *page 4,5,6,7*

Nos Quartiers ..... *page 8*

Une attestation de déplacement..... *page 9*

Pension de réversion, ça bouge !..... *page 10*

Ils nous ont rejoints / Ils nous ont quittés.... *page 11*

Quelques conseils
après décés d'un(e) adhérent (e) ANR.... *page 12*

Maintenir le contact entre nous ..... *page 13*

La Taxe d'habitation..... *page 14*

Gaz Naturel ..... *page 14*

Fin des tarifs réglementés

Adieu Barbusse ..... *page 15*

Noël sans santons ?..... *page 16,17*

Association d'interêt général ..... *page 18*

AMICALE-VIE 2021..... *page 19*

Activités ..... *page 20*

Les Antennes

MARSEILLE

Lieu : 71 avenue Camille Pelletan - 13003 Marseille

Tel : 04 91 50 26 26

AIX EN PROVENCE

Responsable : Monique Reynaud

Espace Daladier Le Faridou - 13770 Venelles

Tel : 06 32 33 39 13

LA CIOTAT PAYS AUBAGNAIS

Responsable : Christian Salvy

9 bis, avenue des Granières - 13600 LA CIOTAT

Tel : 04 42 83 29 32 ou 04 42 08 68 68

ST CHAMAS PAYS SALONNAIS

Responsable : Colette Reboul

Permanence téléphonique : 06 68 31 91 79

Le Mot du Président

C'est avec beaucoup d'espoir que je vous souhaite une bonne année 2021. Que cette année soit la plus lumineuse possible avec santé et gaité.

Généralement en cette période on dresse le bilan de l'année écoulée et les perspectives de celle à venir. Compte tenu de la situation le bilan est très rapide, car à part quelques évènements de début d'année, l'association est restée sans manifestation ni animation à vous proposer.

J'ai pris la décision d'annuler certains évènements et ensuite de suspendre toutes nos activités. Cela a pu paraître excessif mais je ne le regrette pas quand on voit que plusieurs mois plus tard le virus sévit toujours et touche les plus faibles d'entre nous.

Cela ne veut pas dire que l'association est restée inactive, car les bulletins nationaux et départementaux élaborés ont été envoyés, ainsi qu'environ 500 colis de Noël pour nos anciens. On ne peut oublier tout le travail de nos bénévoles qui ont pris contact, tout au long de l'année avec nos plus anciens (démarche très appréciée par nos adhérents).

Notre nouveau local se situe au 71 avenue Camille Pelletan (voir article). Je rappelle que l'ancien comme le nouveau local, bien qu'appartenant à La Poste, font l'objet d'un loyer, nous ne sommes pas hébergés à titre gracieux.
Merci d'ailleurs à Lucette BIGORGNE et son époux, Dominique GRANDJEAN, Alain FRONSACQ et Alain ROBA qui se sont chargés de ce déménagement, malgré la pandémie.

Comme vous le constatez, le groupe 13 continue d'exister en faisant le maximum pour que, dès le feu vert des autorités, nous soyons prêts à nous retrouver pour de nouvelles aventures.

Je nous souhaite « un bout du tunnel » pour 2021

Bernard LAPUERTA

VOYAGE AU VIETNAM

(La Ciotat-Aubagne) 16 au 28 Février 2020

Après beaucoup de Questions sur notre éventuel départ au Vietnam nous sommes partis avec un peu d'appréhension, il est vrai, mais dès le décollage du confortable Airbus 380 nous avons tout oublié pour profiter de ce voyage .Pas de touristes chinois confinés chez eux une chance !!! Mais masque obligatoire pour la pollution et la peur du virus.

• HANOÏ

La capitale nous surprend par sa circulation anarchique ; vélos, motos, mobylettes, et quelques rares voitures se frôlent dans un tonnerre de klaxons.

Visite de pagodes, temples dédiés aux Dieux, promenade en cyclo-pousse nous laisseront un souvenir inoubliable.

• LA BAIE D'HALONG

Extraordinaire par le nombre de ses rochers (3000 perles jetées par un dragon selon la légende se sont transformées en rochers).

Personne n'oubliera la nuit passée sur une luxueuse jonque 5 *. Dommage comme très souvent le temps était brumeux et le soleil n'était pas au rendez-vous.

La Baie d'Halong

• HUE

Continuation vers HUE où nous avons participé à une soirée costumée avec élection d'un Roi et d'une Reine pour 1 soir et enfin vol intérieur

• SAÏGON

Rebaptisée depuis 1975 **HO CHI MINH VILLE** du nom de celui qui a permis la réunification du pays ; en 34 ans cet homme « Oncle Ho » décédé en 1969 a expulsé 4 puissances mondiales : les Chinois, les Japonais, les Américains et les Français.

• DELTA DU MEKONG

N'oublions pas la « navigation » sur le Delta du Mekong entre mangroves et palétuviers en pirogues, paniers ronds en osier, barques en tout genre très pittoresques.

Retour vers Dubaï et Nice, voyage fatiguant mais souvenir inoubliable pour nos 33 adhérents.

Nicole FRANCES

Reportages « Voyages »

Ces voyages ont été effectués avant le confinement du 17 mars

LA BAIE DE SOMME

Alliant aux plaisirs de la marche des mardis et vendredis dans les environs, Colette Reboul, responsable de l'antenne du pays salonais de l'ANR13 (Association Nationale de Retraités des Bouches du Rhône) programme au moins deux fois par an des séjours culturels dans l'hexagone et parfois hors des frontières.

- C'est ainsi que les adhérents viennent d'effectuer une escapade d'une petite semaine dans l'une des plus « belles Baies du Monde», **LA BAIE DE SOMME**.

- Découverte du vieux Lille mais sans les moules frites, visite guidée de **ROUBAIX** et son musée textile, de la manufacture des Flandres, de celui d'Art et d'Industrie avec ses collections exceptionnelles de peinture, sculptures, céramiques et tissus des 19 et 20e siècle dans l'un des plus beau musée de France installé dans l'ancienne piscine Art Déco des années 30.

- Incursion à **BRUGES**. La féerique Venise du nord avec sa Grand Place, son Beffroi, le Béguinage, l'Église Notre Dame qui abrite la Madone et l'Enfant de Michel Ange, balade sur les canaux et virée des chocolatiers…

- Au programme également **ARRAS** entièrement détruite pendant la grande guerre dont la reconstruction de la Grand Place ne fut possible qu'avec l'aide de Marseille et Newcastle.

Pour l'anecdote, quel est le point commun entre Charles de l'Ecluse et Antoine Parmentier ? 200 ans avant Parmentier connu pour la promotion de la pomme de terre, c'est Charles de l'Ecluse qui en 1588 a ramené le tubercule du Pérou qu'il nommera « papas des Péruviens ». C'est également lui qui a introduit dans le nord de l'Europe le marronnier d'Inde et la tulipe.

- Le beau temps étant de la partie les phoques étaient au rendez-vous à **LA POINTE DU HOURDEL** en Baie de Somme

- Balade à **SAINT-VALERY/LE CROTOY**

- Balade à **CAYEUX SUR MER** et sa plage de 14 km

- Balade au **TRÉPORT** perle de la côte d'albâtre

- **LE PARC ORNITHOLOGIQUE DU MARQUENTERRE**.

- Le dernier jour, rapide aperçu de la ville d'**AMIENS** avec promenade en barque dans les hortillonnages et visite guidée de la Cathédrale, plus vaste édifice de France classée au Patrimoine Mondial de l'Unesco.

Entre excursions culturelles, randonnées et rencontres, les adhérents de l'*ANR Pays salonais* ont passé un séjour inoubliable parmi les plus beaux villages de France de la vallée de la Dordogne. Point de chute de toutes les balades **LA GIRONIE** au pied du village de **TURENNE**. Capitale de l'ancien vicomté, paradis fiscal sur un rayon de 80 km jusqu'en 1738, son château fait parti de l'un des 1207 châteaux fort de la vallée de la Dordogne/Corrèze et Lot.

A quelques encablures, **MARTEL**, magnifique cité médiévale aux sept tours, balade pluvieuse à bord du Truffadou, petit train vapeur qui doit son nom au fait qu'il servait à l'expédition des truffes du marché de Martel.

Colette Reboul

Bonjour !

Mon petit quartier sentait bon l 'herbe mouillée à l 'ombre d' une grande forêt.
Les moutons broutaient, insouciants
Maintenant le béton a remplacé les arbres, les voitures, les moutons.
Tout un bruit confus enveloppe l'espace.
Les travaux encombrent à jamais les trottoirs gris et noirs.

Tant qu'il y a de la vie il y a de l'espoir !!!!

Marie France Séméria

Quartier du Roy d'Espagne Marseille

L'endroit doit son nom au Roy d'Espagne, Charles IV, qui battu par Napoléon en 1788, fut détrôné et assigné en exil à résidence Marseille durant 3 ans entre 1808 et 1812. Le roy déchu chercha une demeure agréable et trouva dans ce quartier une bastide entourée de terres et de colline à son goût.

Le seul vestige restant de l'époque est une pyramide bâtie autour de 1809 par Dominique Bastide, riche négociant marseillais, propriétaire du château du Roy d'Espagne construit en 1804 et détruit à la fin des années 1950. Cet étrange ouvrage, servit de mausolée familial pour son fils Camille Georges, mort à deux ans en 1809. La dépouille aurait ensuite été transférée au cimetière St Charles et la pyramide fut abandonnée. Elle semble s'inspirer de celle de Cestius un monument funéraire de l'Antiquité situé près de la porta San Paolo à Rome.

Monique Carbonnel

Une attestation de déplacement

existait déjà en 1720, contre l'épidémie de la peste.

C'est drôle quand même que l'histoire se rappelle à nous ...
Mais à l'époque l'amende n'était pas de 135€ mais.... **LA PEINE DE MORT !**

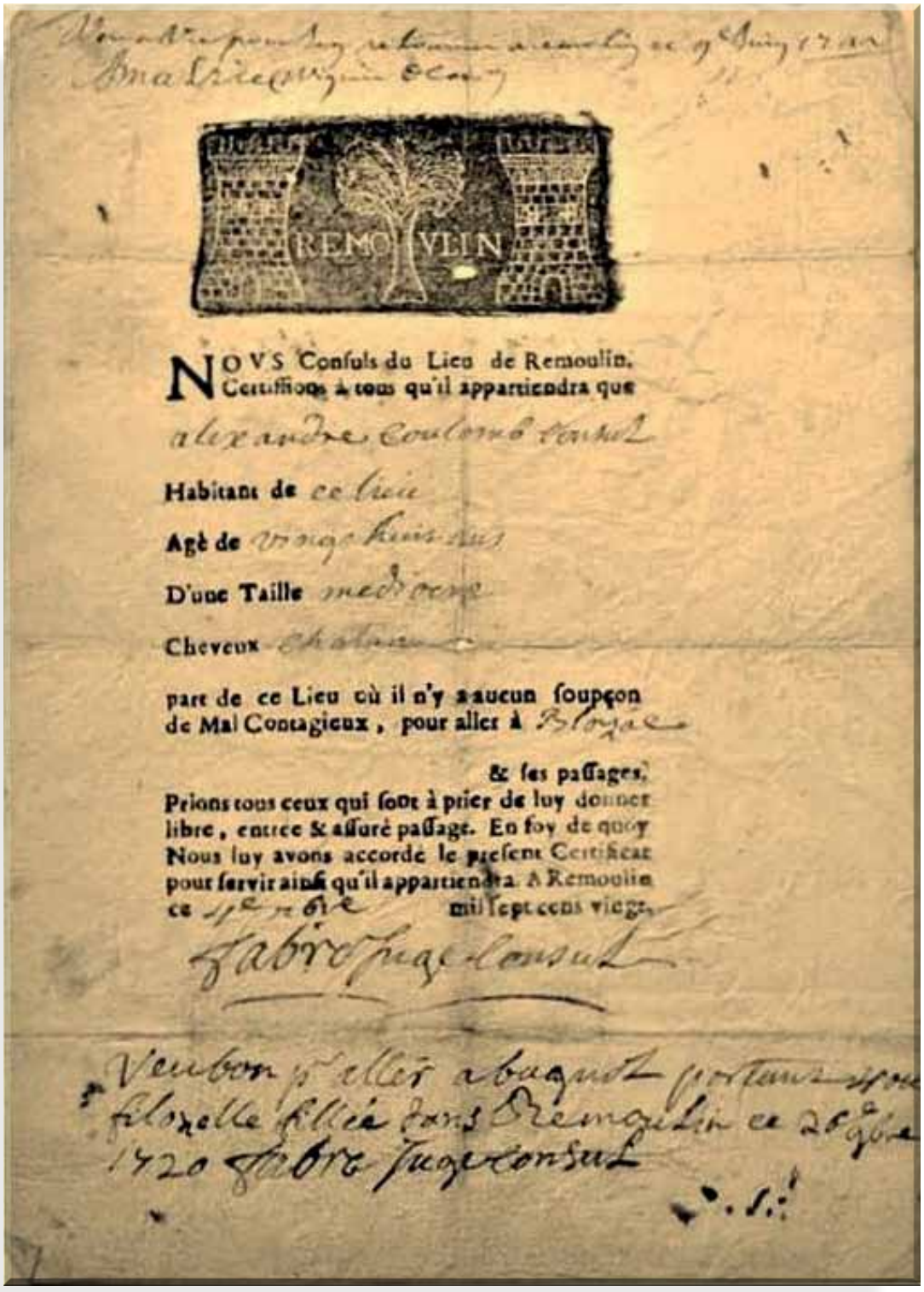

REMOVLIN

NOVS Consuls du Lieu de Remoulin, Certiffions à tous qu'il appartiendra que

alexandre Coulomb consul

Habitant de ce lieu

Agé de vingt huit ans

D'une Taille mediocre

Cheveux chatain

part de ce Lieu où il n'y a aucun soupçon de Mal Contagieux, pour aller à Blozac

& ses passages.

Prions tous ceux qui sont à prier de luy donner libre, entrée & assuré passage. En foy de quoy Nous luy avons accordé le present Certificat pour servir ainsi qu'il appartiendra. A Remoulin ce 4e 7bre mil sept cens vingt.

Fabre juge consul

Veu bon p. aller a bagnol portant 4 ou filozelle fillée dans Remoulin ce 26e 9bre 1720 Fabre juge consul

Mireille Martelli

Pension de réversion, ça bouge !

Dans tous les régimes de retraite de base, le conjoint survivant a droit, sous certaines conditions d'âge et de ressources (*), à une pension de réversion, c'est-à-dire une partie de la retraite de son conjoint (ou ex-conjoint) décédé. Seules les personnes qui ont été mariées avec le défunt peuvent y prétendre, ce qui exclut les partenaires pacsés et les concubins.

La pension de réversion n'est pas automatique : elle doit faire l'objet d'une demande.
Lorsque le défunt a travaillé dans plusieurs régimes (en tant que salarié puis fonctionnaire par exemple), le veuf (la veuve) devait s'adresser à chaque caisse et produire autant des justificatifs, ce qui pouvait parfois s'avérer assez complexe. Pour faciliter l'accès des conjoints survivants à la pension de réversion principale (et aux complémentaires), les démarches ont été simplifiées.

Dorénavant, la demande de réversion peut être faite en une seule fois, directement en ligne sur le site inter-régimes info-retraite.fr, et ce, tous régimes confondus. Il n'est donc plus nécessaire d'envoyer un formulaire et des pièces jointes à l'ensemble des régimes de retraite de la personne décédée.
Pour faire sa demande, il faut tout d'abord créer son compte retraite sur le site info-retraite.fr. Une fois cette étape franchie, le demandeur peut scanner ses documents personnels (acte de décès, avis d'imposition, carte nationale d'identité, livret de famille, etc.). Les justificatifs peuvent être enregistrés pour une durée maximum de 90 jours. Avant de transmettre la demande aux régimes, il est possible de vérifier et de modifier les informations renseignées grâce au récapitulatif disponible.
Dès l'envoi, le demandeur est informé par e-mail que son dossier a bien été transmis à tous les régimes qui pourront éventuellement le contacter pour obtenir des précisions. (Ceux qui n'ont pas encore internet, peuvent toujours utiliser l'ancienne méthode).

Pour les ressortissants du régime dit général, elle est de 54 %, mais soumise à des conditions particulières qui peuvent largement la réduire, parfois jusqu'à 36 %. Pour les complémentaires (Agirc et Arrco viennent de fusionner) aucune contrainte n'est exigée pour leur attribution et les organismes sont aussi avisés par le service info-retraite.fr.

Et, n'oublions pas que la future réforme des retraites va encore modifier ce régime particulier qu'est la réversion.

A. Laurens (aidé par Le Particulier)

(*) Rappelons que la pension de réversion principale est de 50 %, de celle du conjoint décédé et issu de la Fonction Publique.

Ils nous ont rejoints

CREATION	CIVILITE	NOM	PRENOM
13/08/2020	M.	DIBETTA	Joseph
08/10/2020	Mme	DJIAN	Pierrette
08/05/2020	Mme	FARJON CHAPUIS	Agnes
24/05/2020	Mme	JEROME	Yolande
24/05/2020	Mme	LAPI	Blanche Marie
22/10/2020	M.	LEVEQUE	Christian
08/07/2020	Mme	SALVET	Jeanne Laure
24/05/2020	M.	TRANCHECOSTE	Henri

Ils nous ont quittés

Nous publions ci-dessous la liste de nos adhérents décédés,
en renouvelant aux familles des disparus l'expression de nos sentiments attristés.

SORTIE	CIVILITE	NOM	PRENOM
23/10/2020	M.	ALBARET	Andre
12/10/2020	M.	ARMANI	Francois
17/11/2020	M.	AUBERT	Henri
31/08/2020	Mme	BARMONT	Eugénie
10/07/2020	Mme	BEAUVOIS	Gilberte
09/06/2020	M.	BENZENOU	Edmond
09/10/2020	M.	BESTAGNE	Gerard
13/08/2020	M.	BONNET	Maxime
05/05/2020	M.	CASALS	Frederic
14/10/2020	M.	CASSISA	Pierre
11/09/2020	M.	CHAUTARD	Roger
07/09/2020	Mme	COLENSON	Josette
02/08/2020	M.	CORONA	Jean Claude
14/10/2020	M.	COUTURIER	Alain
16/12/2020	Mme	DOVIS	Renée
26/08/2020	M.	DUGUET	Jean Pierre
03/07/2020	M.	DURAND	Jean Claude
03/08/2020	M.	FAUCON	Andre
26/11/2020	M.	GUEDJ-NESSIM	Robert
26/05/2020	Mme	GIORDANO	Armandine
09/06/2020	Mme	HERISSON	Huguette
21/12/2020	Mme	MONPIERRE	Rose
28/08/2020	Mme	MAUTAILLA	Odette
10/06/2020	M.	PESCHEUX	Gabriel
01/12/2020	Mme	PESCHEUX	Renée
16/12/2020	M.	PIN	Roger
31/10/2020	M.	QUINSON	Marinette
21/12/2020	M.	RAFFLIN	René
07/08/2020	Mme	RUIZ	Josette
02/09/2020	M.	SABLAYROLLES	Paul
09/10/2020	Mme	SEGUIN	Jacqueline
13/10/2020	Mme	TREVISAN	Eliane
19/12/2020	M.	FERRARE	Charles

Quelques conseils après décés d'un(e) adhérent (e) ANR

Pour arrêter le versement de la pension de retraite contacter le service payeur de la Fonction Publique : Centre de Gestion des retraites, 0810 10 33 35 (non surtaxé) ou envoyer un certificat de décès, accompagné du n° de S S du défunt et un RIB à :
Centre de Gestion des Retraites - DRFIP PACA - CS 90010 - 13265 MARSEILLE CEDEX 08

Si le défunt était Ancien Combattant, le centre de gestion des retraites fait les démarches.
Par contre, rechercher une éventuelle souscription à une Mutuelle du Combattant.
Pour nos Amis Associés : les sites sont généralement numérisés et les demandes se font en ligne sur l'espace personnel ouvert à la CNAV ou la CARSAT.

==========

Eventuellement, pour la Pension de réversion de la Fonction Publique :
télécharger sur internet l'imprimé CERFA n° 11979 ou sous le lien :
https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_11979.do
(ou attendre que le service des pensions vous l'envoie)

Remplir le dossier Réversion et envoyer les pages 5 à 7 à NANTES avec les documents demandés.
ASSOCIES : Demande de retraite de réversion (activité salariée, agricole, libérale, artisanale, commerciale ou cultuelle) : Cerfa n° 13364*02 - Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav)

==========

AVISER votre Mutuelle :
1- La MUTUELLE GENERALE au 09 69 39 39 39
Mutuelle Générale - TSA 20010 - 69796 St PRIEST CEDEX
2 - La TUTELAIRE au 0969 398 399 - 45, rue Eugène Oudiné – 75013 Paris :
qui vous demandera : Acte de décès + RIB (+ quelques fois un certificat de notoriété)
Ou autre organisme complémentaire.
3 - AMICALE VIE, si l'adhérent(e) était titulaire d'un contrat, il faut fournir :

- Constat du décès établi par un médecin, indiquant 'mort naturelle' (ou accidentelle),
- ACTE de décès, établi par le service d'ETAT CIVIL de la Mairie,
- Une photocopie (datée et signée) R/V de la CNI du bénéficiaire du contrat,
- Un RIB du bénéficiaire.

à envoyer : ***AMICALE-VIE de l'ANR - 13 rue des immeubles industriels 75011 PARIS - 01 43 79 21 28 ou au correspondant local AMV des BdR : André Laurens - 06 73 23 37 51 ou amv13@amicale-vie.fr***

André Laurens

Maintenir le contact entre nous

Les temps sont difficiles, et le confinement lié à cette pandémie de la Covid19 n'arrange rien pour beaucoup d'entre nous. Entre les difficultés matérielles, d'organisation, il y a les souffrances physiques et psychologiques qui ne cessent de s'aggraver pour quelque-uns.

L'ANR, et c'est une de ses raisons d'exister, a pour mission de tenter d'apaiser ces malaises et mal-être. Nous tentons tant bien que mal d'être à l'écoute de nos adhérents. En 2020, ce sont 3 vagues d'appels téléphoniques en direction des plus âgés qui ont été menées.
Entre 20 et 30 volontaires sur la région de Marseille ont pour mission de prendre contact avec quelques 200 personnes afin de s'assurer de leur santé physique et morale. Ces appels apportent chaleur, convivialité et parfois réconfort auprès de nos anciens et sont appréciés. Ils permettent aussi de détecter quelques personnes en difficulté afin que nous leur prodiguions quelques conseils et soutien moral. Heureusement la majorité de nos appels nous réconfortent et démontrent que les retraités que nous sommes vivent souvent de façon autonome, parfois avec le soutien de leurs enfants ou proches qui les aident dans certaines tâches matérielles.

Dans l'ensemble nos interlocuteurs sont en bonne santé et nous disent prendre toutes les précautions indispensables comme les indications des professionnels de santé le demandent.

Il y a aussi la tradition des colis de Noël. Depuis nombre d'années, nos adhérents de 85 ans et plus (environ 500 sur le département), reçoivent, à quelques exceptions près, un colis comprenant quelques douceurs salées et sucrées. En fonction de la situation actuelle liée au covid, nous avons été contraints de faire envoyer par La Poste ces colis.

Nous regrettons de devoir faire ainsi car la distribution et les contacts avec les nombreux bénévoles (environ 60 sur Marseille) qui se chargeaient de cette mission n'a pas eu lieu en 2020 et rien ne remplace la chaleur humaine lors de la remise de ce présent. Cependant, nous espérons que cette distribution pourra reprendre dès l'année prochaine afin de ne pas couper le lien qui parfois s'est établi entre les récipiendaires et leur « porteur ».

Nous poursuivrons autant que faire se peut ces actions de solidarité, et vous pourrez, après notre installation définitive dans nos nouveaux locaux, continuer à prendre contact par internet, courrier et téléphone avec nos bénévoles que nous aimerions toujours plus nombreux car la solidarité c'est le sang qui fait vivre notre ANR13.

Dominique Grandjean

La Taxe d'habitation

(sur les résidences principales)

Cette taxe est en pleine mutation pour disparaître définitivement en 2023.

Evolution de la taxe d'habitation sur les résidences principales

• Pour 80% des foyers fiscaux, la TH est définitivement supprimée en 2020, après avoir été allégée de 30% en 2018 et de 65% en 2019.
• Pour les 20% de foyers restants, elle sera allégée de 30% en en 2021, puis de 65% en 2022, pour être définitivement supprimée en 2023.

Quelques notions succinctes sur la TH

La TH est une taxe perçue au profit des collectivités locales permettant à celles-ci de financer les services scolaires, les services sociaux, les équipements sportifs et culturels, la voirie, l'environnement (gestion de l'eau potable, assainissement, collecte et tri des déchets).
La Taxe d'Habitation concerne les logements garnis de meubles au 1er janvier et les personnes physiques (propriétaires, locataires ou occupants à titre gracieux).
Le calcul de cette taxe est assez complexe et son montant varie d'une commune à l'autre, car le taux d'imposition est voté par les collectivités locales.

Cette suppression progressive ne concerne que les résidences principales et n'affecte en rien le paiement de la taxe sur l'audiovisuel payée en même temps que la taxe d'habitation.

Daniel Bigorgne

Gaz Naturel

Fin des tarifs réglementés

Le 8 novembre 2019, la loi énergie et climat a validé la fin des tarifs réglementés de vente du gaz naturel à compter du 30 juin 2023 aux particuliers.

A ce jour il existe 2 types de contrat :
• le contrat au tarif réglementé qui est encadré par l'état,
• le contrat à prix marché, prix fixé librement par le fournisseur.

Vous êtes au tarif réglementé si votre facture de gaz naturel porte le logo « Gaz tarif réglementé ».
Le Conseil d'État ayant jugé les tarifs réglementés de vente de gaz naturel contraires au droit européen ceux-ci ne sont plus commercialisés depuis le 20 novembre 2019 et prendront fin le 30 juin 2023.
Vous pouvez dés maintenant comparer les prix de vente et ensuite choisir le contrat qui vous conviendra sans intervention technique ni interruption de fourniture du gaz naturel.
Vous pouvez aussi contacter un conseiller au 3101 pour plus d'information.

Faites le bon choix !

Christiane Siffre

Adieu Barbusse

Non ce n'est pas un adieu à l'illustre écrivain Henri Barbusse, mais au local de notre association que nous quittons définitivement en cette fin d'année 2020. L'immeuble, où La Poste nous louait ces quelques mètres carrés, est voué à d'autres destinées.

Pour ne pas nous pénaliser, les services sociaux de La Poste, nous loue un local situé 71 avenue Camille Pelletan Marseille 3ème, où les autres associations auront aussi un bureau (APCLD, Don du sang et Adixio).

Bien que n'étant pas un des plus anciens, ce lieu évoque en moi des souvenirs et des visages actuels ou plus âgés qui y sont liés, nostalgie quand tu nous tiens…

Nous devons nous adapter aux évolutions, et nous ferons tout pour que ce nouveau lieu ait une âme, pour notre bien et celui de nos adhérents.

B. LAPUERTA

Nouvelle Adresse

A.N.R. 13

71 avenue Camille Pelletan 13003 Marseille

Tel : 04 91 50 26 26

Courriel :
anr13@wanadoo.fr

Site Internet :
www.anr13.org

Noël sans santons ?

Petite figurine en terre cuite peinte servant, en Provence, à décorer les crèches de Noël. Larousse
Figurine provençale ornant les crèches de Noël. Le Robert

C'est en habitant Marseille que j'ai découvert l'importance des santons, notamment lors de son marché de Noël.
Les marchés de noël se sont développés un peu partout en France, je connaissais.
Par contre je n'avais jamais vu de marché aux santons.
C'est une particularité de la Provence, les santons font partie de son identité.

Le marché des santons, s'il est annulé en raison de la pandémie du Covid 19 qui sévit actuellement, sera un coup dur pour les santonniers, un manque dans le paysage provençal.
Je me suis laissée dire qu'autrefois les santonniers étaient des agriculteurs, des éleveurs qui s'adonnaient à la création de santons l'hiver d'où la pastorale.
Véritables artisans, artistes avec l'argile reproduisant leur environnement architectural et professionnel, mettant à l'honneur des métiers, des outils oubliés.
Mais pas que puisque l'innovation est aussi au rendez vous de ces créateurs.

Ce qui m'avait étonnée :

- la modernité de certaines créations côtoyant des réalisations plus traditionnelles
- le dégradé de couleurs naturelles tandis que d'autres utilisent toute la palette des couleurs, des vives aux tons pastels
- la diversité des tailles
- les santons peints ou à peindre
- la qualité et la diversité des expressions des personnages, de leur gestuelle
- le réalisme, la minutie des détails pour les habits, les outils, accessoires
- les différents décors, mises en scène

Puis je dire que les santonniers sont des potiers spécialisés ?

Les étapes de la fabrication en santonnerie :

1/ Modelage véritable création, qui permettra de fabriquer le moule en plâtre.
Le moule est précieux, pour certains traversant les générations et marquant un style de création, une époque.

2/ Moulage révélant au démoulage le santon, sur lequel sera apposé l'estampe du santonnier.
Les santonniers reconnaissent entre eux le travail de l'un ou de l'autre, notamment aux drapés des vêtements de Marie et aux nuances de bleu utilisé.

3/ Ebarbage, travail minutieux et rigoureux souvent fait en 3 étapes pour un rendu le plus fidèle possible au modelé.
Tout ceci avec des temps de séchage à gérer en fonction de l'air ambiant.

4/ Cuisson au four nécessaire comme pour toute poterie avec ses spécificités
pour obtenir le santon qui sera, ou pas décoré.

5/ Décoration, à la main où l'art du coloriste prend toute son ampleur.
Les santons sont travaillés et peints avec beaucoup de minutie.

Comme tout corps de métier il existe le label Meilleur Ouvrier de France, celui d'Entreprise Remarquable.
Certains ateliers sont visitables et organisent des stages.

Ensuite place à l'imagination de chacun pour peindre, réaliser des mises en scènes avec ses santons choisis et collectionnés au fil des années, c'est aussi ça la magie de noël.

Quelques clefs

√ L'âne c'est l'écoute en occident, la paix pour les Juifs
√ Le bœuf c'est le souffle, énergie de vie (le Qi en philosophie chinoise)
√ Le pistachier, le ravi, particularités en Provence

En Provence la crèche est gardée jusqu'à la chandeleur….

Saurez vous les reconnaître ?

Le ravi, le pistachier, le pêcheur

.....

.....

.....

Christine Bourgeois Moreau

A.N.R.
Association d'interêt général

Par décision du 29 octobre 2020, les services fiscaux ont reconnu l'A.N.R. comme une association dont l'activité est d'interêt général.

Concrétement cela signifie que toute personne, adhérente ou pas, qui fait un don à notre association, pourra bénéficier d'une réduction d'impôt.

Certes le reçu fiscal n'est plus, en principe, demandé par les services fiscaux, toutefois si ces derniers venaient à le réclamer au donnateur, nous sommes autorisés, dans ce cas, légalement à le fournir.

B. LAPUERTA

RAPPEL

Notre adresse a changé :

Association Nationale de retraités
71 avenue Camille Pelletan
13003 MARSEILLE

Votre cotisation 2021

Certes pour l'instant nous ne pouvons pas proposer un catalogue d'animations 2021, mais nous ne restons pas inactifs pour autant. Vos cotisations nous sont indispensables pour le fonctionnement normal de notre groupe et être prêt dès le moment venu.
Merci par avance pour votre fidélité
Bernard LAPUERTA

Avec revue nationale	**Sans revue nationale**
individuelle 22 €	individuelle 13 €
couple 35 €	couple 26 €

Par chèque à l'adresse suivante
Association Nationale de retraités Cotisations
71 avenue Camille Pelletan
13003 MARSEILLE

Par prélèvement automatique
Veuillez accompagner votre demande d'un R.I.B. à l'adresse suivante :
Association Nationale de retraités
Mme Anne-Marie DELEUZE
71 avenue Camille Pelletan
13003 MARSEILLE

AMICALE-VIE 2021 questionnaire

L'Amicale-vie (AMV), Mutuelle partenaire de l'Association Nationale de Retraités vous offre la possibilité de souscrire un capital-décès à des taux très attractifs, et modulés en fonction de l'âge à l'adhésion (moins de 76 ans).

10 niveaux de garantie 1 cotisation annuelle constante

Adhérents de moins de 66 ans		Adhérents de 66 ans à 70 ans		Adhérents de 71 ans à 75 ans révolus	
Capital	Prime annuelle	Capital	Prime annuelle	Capital	Prime annuelle
800 €	28,80 €	800 €	38,40 €	800 €	56,40 €
1 600 €	57,60 €	1 600 €	76,80 €	1 600 €	113,40 €
2 400 €	86,40 €	2 400 €	115,20 €	2 400 €	170 40 €
3 200 €	115,80 €	3 200 €	154,20 €	3 200 €	228 ,00 €
4 000 €	151,20 €	4 000 €	199,80 €	4 000 €	291,60 €
4 800 €	190,20 €	4 800 €	247,80 €	4 800 €	353,40 €
5 600 €	226,20 €	5 600 €	293,40 €	5 600 €	422,40 €
6 400 €	264,00 €	6 400 €	341,40 €	6 400 €	488,40 €
7 200 €	301,20 €	7 200 €	387,60 €	7 200 €	553,20 €
8 000 €	339,00 €	8 000 €	435,60 €	8 000 €	619,20 €

Plus vous adhérez tôt, moins vous payez…(voir niveaux colorés)

Votre tarif une fois établi ne varie plus lorsque vous avancez en âge…

Dans la catégorie 71 à 75 ans, votre adhésion éventuelle est soumise à l'envoi d'un simple Questionnaire de santé, et il n'y a pas d'année de carence.

Comme tout contrat d'assurance, la cotisation est payable annuellement et par avance. Elle peut-être réglée par chèque ou prélèvement en une ou deux fois (Réservé aux adhérents ANR).

(Un retard exceptionnel dans la demande de votre bulletin d'adhésion ou l'envoi de vos documents, contactez votre Correspondant départemental AMV-13 : 06 73 23 37 51 ou amv13@amicale-vie.fr)

AMICALE-VIE

Responsable : André Laurens
Tel : 06 73 23 37 51
Courriel : *amv13@amicale-vie.fr*

Jeux de société

Responsable : Sylvie Benso
Tel : 04 86 95 86 36
Tous les vendredis de 13h30 à 17h,
belote, Contrée, scrabble.
Lieu : « Tempo Sylvabelle »
Mairie des 6e et 8e
Arr., 71 rue Sylvabelle.13006 Marseille

Sorties culturelles

Responsable : Christiane Juif
chjuif@laposte.net
Tel : 06 65 69 76 73

Sorties-détente et séjours en villages vacances, gâteau des rois, Loto

Paulette Iannotta
paulette.iannotta@free.fr
Tel : 04 91 73 56 03

Christiane Siffre
christiane.siffre@orange.fr
Tel : 04 91 89 52 96
(Programme sur bulletin et notre site)

Marches

Le programme des sorties est édité trimestriellement. Chaque adhérent choisit sa randonnée en fonction de ses capacités, selon les critères spécifiés dans les programmes établis. Pour tout autre renseignement, les animateurs suivants sont à votre disposition pour la zone de Marseille :

Marc Bousquet : 04 91 25 30 00
Marc Abrias : 06 33 66 51 86